

# La Nation

Journal vaudois

JAA. CH- 1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Un avion et sa finalité

Les acquisitions d'avions de combat par la Confédération sont tumultueuses depuis les débuts de nos forces aériennes. Dans les années 1950, face aux trop grandes difficultés techniques, l'armée suisse dut renoncer à produire elle-même ses appareils, au profit des *Hunters* anglais. Coûtant sa place à Paul Chaudet en 1966, l'affaire des Mirages mêlait dépassements de budget (près de 75% de surcoûts), querelles stratégiques et luttes politiques<sup>1</sup>. Depuis 1993 et leur initiative-moratoire sur les F/A-18, la gauche et le GSsA prennent prétexte de chaque acquisition d'avion pour torpiller l'armée. En 2014, les officiers eux-mêmes ne parvinrent pas à faire corps derrière le Gripen de Saab.

Depuis l'annonce, le 30 juin dernier, par le Conseil fédéral de porter son choix sur le F-35, la presse se déchaîne pour évoquer qui les rapports du Sénat américain sur les surcoûts de l'avion, qui la liste des fameux 871 problèmes informatiques que connaîtrait le *joint strike fighter* de Lockheed-Martin.

D'autres voix – un peu plus politiques – considèrent que le choix de l'avion doit refléter, sinon prolonger, les orientations fédérales de politique étrangère. Il faudrait, en particulier, que le choix d'un avion européen compense la renonciation à l'accord-cadre. Osons dire que rien n'est plus bête. L'achat d'un chasseur-bombardier n'est pas une mesure d'urgence pour gagner les hasardeuses bonnes grâces de quelques ministres et commissaires européens.

Pour d'autres, une acquisition européenne serait le moyen de se départir de quarante-cinq ans de collaboration aéronautique avec les États-Unis (l'achat des premiers F-5 Tiger a été décidé en 1975). Cette argumentation trouve une oreille attentive autant à gauche qu'à droite de l'échiquier: beaucoup partagent une commune défiance pour l'impérialisme technologique et militaire américain. Cela

revient malheureusement à oublier qu'au sein de l'OTAN toute technologie, ou presque, finit par remonter aux USA. L'interopérabilité avec la plus grande armée du monde est à ce prix. Les Rafales français tant admirés sont capables d'apponter sur un porte-avions américain. Cela présuppose des systèmes partagés.

Nous ignorons si le F-35 est l'avion qui correspond réellement le mieux au cahier des charges fixé par le Conseil fédéral. Mais nous avons des raisons d'avoir confiance, des pilotes ayant naturellement fait partie des sélectionneurs. Des cours tactiques nous ont donné le privilège de côtoyer leurs camarades. Il s'agit de manière générale de personnalités d'une grande rigueur technique et morale et d'une fine intelligence.

Une certitude peut toutefois être dégagée. La Suisse a besoin d'avions de combat. Et un avion de combat est une arme. On aurait presque fini par l'oublier. La finalité de cette acquisition est de permettre aux Forces aériennes de combattre l'adversaire, et à la Confédération de préserver sa neutralité dans son espace géographique immédiat dans tous les spectres d'engagement. Sa finalité n'est pas de tisser des relations privilégiées avec un pays ou un autre, européen ou non. L'avion de combat est d'abord un outil militaire, ensuite seulement un outil diplomatique.

Il se trouve que l'univers démocratique est particulièrement peu adapté au choix d'un chasseur. La prise d'une telle décision exige d'abord de penser à très long terme. Le nouvel avion n'est-il pas planifié pour durer jusqu'en 2070? Cela interdit d'occulter la moindre possibilité d'évolution de la situation stratégique. Ensuite, cela impose d'écarter, autant que possible, les réflexes idéologiques. Jacques Pilet, parmi d'autres, a regretté que Viola Amherd se soit

laissé convaincre par les militaires<sup>2</sup>. Nous soutenons qu'elle a eu raison. Plus que les politiques, les militaires savent réfléchir en variantes, penser en réseau et maîtriser un plan horaire.

Dans le processus de décision qui vient de s'achever, il a fallu anticiper et encadrer l'expression des intérêts individuels, identifier les lobbyistes, neutraliser les possibles espions. Les agendas électoraux des partis et de leurs candidats ne devaient pas y trouver la moindre place. L'opaque secret qui a excellemment entouré le processus durant trois ans, à l'exception des derniers jours, était la condition préalable à la qualité du choix.

Mais les parlementaires ne supportent pas ce sentiment de dépossesion. De la gauche à la droite, ils réclament aujourd'hui de la transparence sur les critères de sélection. Parce que les députés furent écartés, le choix ne serait pas politique. Le maniement du secret, surtout en matière militaire, est pourtant indissociable de l'exercice du pouvoir. En cela, le processus fut en réalité très politique.

Pour le Conseil fédéral, le choix de la communication sera délicat. S'il ne communique pas assez aux Chambres, il créera de la suspicion et le temps n'est pas à la confiance du public. S'il communique trop, il donnera de la matière aux innombrables stratèges de comptoir qui n'attendent que de se révéler. Notre inclination irait à la communication la plus légère possible. Mais quoi qu'il veuille dire, il devra surtout rappeler que nous ignorons quel sera le visage du monde en 2050. Et qu'on nous pardonne déjà de ne pas être optimiste.

Félicien Monnier

<sup>1</sup> Alexandre Vautravers, «Paul Chaudet et l'affaire des Mirages», in *Les Vaudois et leurs armées, Regards sur l'histoire militaire d'un canton*, sous la direction de Nicolas Gex, Centre d'Histoire et de prospective militaire, Pully 2016.

<sup>2</sup> Jacques Pilet, «Comment le Conseil fédéral se tire une balle, ou plusieurs, dans le pied», in *BonPourLaTête* du 2 juillet 2021.

## Le paysage, à préserver «exemplairement»

Le Conseil d'Etat veut renforcer la protection du paysage et du patrimoine naturel. Il a mis en consultation un projet de loi prenant le relais du texte actuel et développant les mesures de sauvegarde.

On lit dans l'exposé des motifs qu'il faut intégrer la réflexion paysagère systématiquement dans toutes les activités ayant des effets sur le territoire et prendre des mesures de gestion appropriées afin de mettre en valeur le paysage comme élément clé dans le domaine de l'environnement [...]. La planification, la construction, l'utilisation et la modification d'ouvrages et d'installations pour lesquels le canton et les communes octroient une autorisation doivent respecter de manière exemplaire l'identité du paysage où elles ont lieu.

Un élément clé qu'il faut respecter de manière exemplaire: c'est ce que proclament depuis des années les opposants à l'implantation d'éoliennes industrielles géantes qui saccageraient la nature vaudoise, en particulier certains des paysages les plus beaux du Jura. Ils seront donc heureux de lire, à l'article premier du projet de loi, que celui-ci vise notamment à prévenir les atteintes aux paysages remarquables, les réduire et les réparer.

L'article 4 dispose que le Conseil d'Etat travaille de concert avec la Confédération et la France voisine afin de préserver le patrimoine naturel et paysager. Voilà qui doit soulager les habitants et les autorités de plusieurs communes françaises qui ont le sentiment d'être froidement ignorées par les Vaudois, notamment Jougne dont le projet des éoliennes de Bel Coster menace le site et la principale source. L'entente cordiale est de retour.

Il reste à la Direction des ressources et du patrimoine naturel, logée Valentin 10, à transmettre la consigne à la Direction de l'énergie, domiciliée Valentin 10: cesser d'encourager les promoteurs des machines à brasser du vent. Mme Béatrice Métraux, nous n'en doutons pas, saura convaincre Mme Béatrice Métraux.

J.-F. Cavin

### La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

“

Le refus a toujours constitué un geste essentiel. Les saints, les ermites, mais aussi les intellectuels, le petit nombre d'hommes qui ont fait l'Histoire, sont ceux qui ont dit non, jamais les courtisans et les valets des

cardinaux. Pour être efficace, le refus doit être grand, et non petit, total, et non pas porter sur tel ou tel point.

Pier Paolo Pasolini, *La Stampa*, 1975

”

## «Es war ein Traum»

Il existe au moins trois compositeurs au nom de Fuchs: Robert, ami de Brahms et maître de Mahler; Lukas Foss, né Fuchs à Berlin en 1922, et devenu un musicien aussi américain que peuvent l'être Gershwin ou Bernstein. Celui qui nous occupe ici se prénomme Richard (1887-1947), surnommé affectueusement «the third Richard» dans sa famille, clin d'œil à Wagner et Strauss. Il était allemand, de la bourgeoisie cultivée de Karlsruhe, décoré de la Croix de fer pendant la Première Guerre mondiale, architecte, peintre et compositeur. Il était aussi juif. Un séjour de quelques mois à Dachau en 1938-1939 l'a convaincu de s'exiler en Nouvelle-Zélande. Ce compositeur oublié nous touche particulièrement parce qu'il était apparenté à une famille que nous aimons bien et qui offre généreusement jusqu'à trois signatures différentes aux lecteurs de *La Nation*.

Récemment nous avons eu le privilège et le plaisir d'assister à un concert donné en l'église du Prieuré de Pully par le Quatuor Stanislas de Nancy, Sontraud Speidel pianiste, et Valérie Bonnard, mezzo-soprano. De Richard Fuchs, le programme comprenait le 2<sup>e</sup> quatuor à cordes (1945), son quintette avec piano (1941) et quatre lieder sur des poèmes de Uhland, Storm et Heine. Au menu figurait aussi le quatuor d'Aloÿs Fornerod.

Les deux pièces de musique de chambre de Fuchs, animées par une remarquable qualité d'invention mélodique, solidement charpentées (n'oublions pas que l'auteur était architecte!), manquaient parfois d'imagination dans des développements un peu verbeux. Cette musique s'exprime dans un langage strictement romantique, avec éventuellement quelques excursions prudentes vers la modernité d'avant 1914. On notera l'absence totale d'inspiration d'origine hébraïque. Profondément ancrée dans le puissant héritage germanique, la musique de Fuchs ne transmet pas à l'auditeur des sentiments de désespoir que la situation de leur auteur pourrait dicter. Réfugié aux antipodes d'une patrie qui l'a rejeté, Richard Fuchs en cultive la nostalgie, reconstituant un paradis perdu, celui de ce romantisme qui avait conquis l'Europe entière sans la mettre à feu et à sang. Ce témoignage de civilisation très pudique par son anachronisme assumé est très éloigné de l'immédiate et sombre colère d'Arnold Schönberg (*Ein Überlebender aus Warschau*), ou de l'ardeur anxieuse de Hanns Eisler (*Deutsche Sinfonie* «Oh! Deutschland, bleiche Mutter»). Au-delà des différences esthétiques, ces nobles esprits se ressemblent par la dignité dans le malheur.

Le talent de Richard Fuchs s'exprime mieux dans ses lieder: libéré de

contraintes formelles observées avec trop de rigueur dans la musique de chambre, son langage décripé s'épanouit avec beaucoup plus de naturel, guidé par la mélodie des vers excellemment choisis parmi la fleur de la poésie allemande du XIX<sup>e</sup> siècle. Ici le lyrisme poignant du musicien se déploie sans craindre le voisinage avec les chefs-d'œuvre de Schumann, Brahms, Wolf, Loewe. Pour souligner le caractère permanent et universel de la douleur de l'exil, un poème mis en musique par Fuchs, *In der Fremde* de Heinrich Heine, autre Juif exilé d'un autre temps, contient ces paroles: «Ich hatte einst ein schönes Vaterland [...] Es war ein Traum.»

Le programme donnait en contrepoint l'unique quatuor d'Aloÿs Fornerod. Quel contraste! Cette musique chante dans un tout autre arbre généalogique: avec ses textures délicates, la clarté des lignes, son horreur de l'insistance, une manière de conduire le discours avec agilité,

ce quatuor est une démonstration du génie de la musique française, tel qu'il s'est manifesté à l'époque de Ravel, Debussy et Fauré. Écrit en 1964, à l'extrême automne de la vie de Fornerod, son quatuor est aussi complètement décalé que celui de Fuchs par rapport aux préoccupations esthétiques et grammaticales des musiciens de l'époque. Ainsi les deux compositeurs, tardifs représentants d'un âge d'or, se trouvent réunis dans leur refus de se soumettre aux modes du jour, et d'illustrer avec un certain aplomb que c'était mieux avant.

Jean-Blaise Rochat

PS 1: Le concert est disponible sur *YouTube*. Entrez «Hommage à Richard Fuchs».

PS 2: Le petit-fils de Richard Fuchs a produit un touchant documentaire (en anglais) sur son grand-père. Il est accessible sur *YouTube* «The Third Richard Danny Mulheron»

## Le paradis en 2030

Le Conseil d'Etat a présenté son *Agenda 2030*, qui orientera toute sa politique vers la durabilité. Il s'agit d'un *outil de gouvernance*, à caractère *transversal et évolutif*, destiné à appliquer dans le Canton l'Agenda 2030 des Nations Unies. La première partie, dite *thématique*, traite de dix sujets correspondant aux domaines d'activités principaux de l'Etat; des *objectifs de durabilité* y sont formulés de manière plutôt abstraite et, pour tout dire, assez conventionnelle. La deuxième partie, dite *transversale*, présente onze actions, *réparties selon trois axes transversaux*, destinées à favoriser l'application de cette politique dans l'administration et en relation avec les communes.

Les bonnes intentions surabondent: l'urbanisation sera réalisée dans le respect de l'environnement; la pauvreté et la précarité seront en recul; l'éducation sera orientée *dans une visée citoyenne et émancipatrice*.

Pour que ce programme soit observé, le Bureau de la durabilité agira *en soutien aux services de tous les départements sans créer une couche administrative supplémentaire*. On le croit volontiers, puisque ce bureau existe déjà. Il emploie six personnes. C'est grâce à ce genre de confort administratif que notre fiscalité reste *durablement* excessive.

J.-F. C.

## Occident express 86

C'était une jeune Anglaise entreprenante. On devait être en 1987 en Provence, sur une plage de sable bordée de pins parasols et jonchées d'algues sèches. J'étais interne dans un collège catholique, dernier d'une famille de six enfants. Ce qui explique ma grande confusion lorsqu'elle se mit en tête de nous faire à tous deux «avalier la première arrête», comme le suggère Brassens. Mes grandes sœurs, toujours là pour m'aider à enfreindre ce qui me semblait sacré, m'avaient presque mis un pied aux fesses pour que je trouve le courage de me soumettre à ce rendez-vous nocturne. Le secret de cette brève entrevue ne résista pas aux inquisitions du père de la demoiselle. S'en suivit un vaudeville familial, cuisant pour moi, amusant pour mon père, désolant pour ma mère et scandaleux pour le père de ladite sirène, qui m'avoua, dans un français oxfordien, n'avoir «pleuré que deux fois dans sa vie, la première fois lorsque ma mère est morte, la seconde fois hier soir lorsque ma fille est rentrée à la maison». Aveu qui m'offrit la maigre consolation de ne pas avoir été complètement inutile, à défaut d'être expert. Puis il me menaça de poursuites, la jeune fille étant, sur le papier en tous les cas, mineure. Aujourd'hui, me baignant sur ces côtes adriatiques, je regarde ces versions plus jeunes de moi-même et cette évidence me frappe: pour eux les vacances à la mer ne servent qu'à «ça». Du temps du communisme, libérés du poids de la religion, les Yougoslaves s'y donnaient à cœur joie. Les récits de leurs étés dalmates ou monténégrins de mes amis belgradois ou zagrebois, dans les années huitante,

résonnent tous de cette simplicité et de ce bonheur de la découverte de leurs corps. Ils évoquent avec nostalgie ces semaines infinies où, presque nus, mangeant des boîtes de conserve et dormant à six chez la grand-mère du voisin, ils passaient leur été à nager, à bronzer et à s'aimer. Les choses ne sont plus si simples désormais. Le coût astronomique de tout pour des jeunes étudiants, le retour d'un catholicisme rigoriste et national en Croatie, tout cela respire le retour à des interdits d'un autre âge. Sous couvert de menace de cancer du sein, le *topless* a entièrement disparu. Une pudeur nouvelle s'installe, les jeunes sont tenus à des couvre-feu stricts, aggravés par le covid. Un coup d'œil à Internet ou aux applications de rencontre peut donner l'impression d'un libertinage généralisé et sans entraves. Ce qui est peut-être vrai dans certains cas, urbains, et fort éloignés de ces rivages. Mais ici, sur la côte dalmate, ces jeunes corps, qui arpentent les plages et les cafés à la recherche de cette expérience nécessaire, ne semblent pas aussi insouciantes que leurs parents. La pression induite par les médias sociaux où tout le monde s'espionne et se compare, tout cela annonce un âge nouveau. Dont je ne peux juger, mais je sais pourtant bien que les petits vaudevilles de mon enfance n'existent plus. Cette insouciance un peu confuse, cette joie fébrile d'enfreindre ce que des parents sévères nous interdisaient fermement, tout cela a disparu. Et je ne sais si je dois envier cette nouvelle génération, ou la plaindre.

David Laufer

## Sur le départ pour Valeyres

Nous pouvons habituellement lire dans *La Nation* un compte rendu des camps de Valeyres après chaque saison annuelle. Or, comment s'y prépare-t-on, outre les informations communiquées dans la circulaire aux participants? Car celui-ci arrivant à grands pas, je ne sais encore quoi mettre dans ma valise – toujours trop volumineuse, il va de soi.

C'est que chaque soir, à l'heure des «grandes conférences», lorsque plusieurs anciens montent au chalet, une tenue respectable mais décontractée est de mise. Certains préféreront parler de «style preppy». Pour les matins, lorsque nous contribuons à retaper les chemins pédestres de la commune d'Ormont-Dessus, une tenue de chantier s'impose, la boue pouvant parfois voler haut, à l'instar des débats tout au long des deux semaines. Pour «la soirée Pote», discothèque locale, on exige une tenue branchée. Généralement pas celle qui sera portée le lendemain au culte du dimanche matin.

Ah, comme on se réjouit. L'horaire du camp, réglé comme une horloge,

peut être vécu par certains comme une embarrassante contrainte. Après plusieurs années, son cadre ressemble pourtant de plus en plus à un vieux fauteuil dans lequel on s'installe avec gourmandise – à défaut de vrais fauteuils dans le chalet qui nous accueille. On sait d'avance qu'on aura peu de sommeil, qu'il faudra être à l'heure au premier office du matin, mais on sait également que, vu l'équipe présente cette année, le cantique de Siméon sera beau. On se réjouit de retrouver le massif des Diablerets, imposant de fraîcheur, que l'on admirera en même temps que se tiendront les conférences en plein air. Conférences que la plupart des participants devront présenter eux-mêmes.

Plus que quelques dernières petites bricoles à emballer, et je serai prête à quitter le monde chahuté pour deux semaines, à ralentir le rythme pour être réceptive à des discussions sur l'art, la musique, l'histoire, l'économie, la politique, le droit, l'informatique. Autant vous dire que les bagages pèseront plus lourd au retour.

Camille Monnier

# L'Église face à la modernité

Ce qu'on appelle la « modernité » n'est pas une nouvelle civilisation en train de se substituer à une autre, mais le processus de décomposition de ce qu'était – et subsiste sous la forme d'éléments épars – la chrétienté. Et ce qu'on appelle la chrétienté, c'est une civilisation dont les mœurs et les institutions ont été fécondées par la foi chrétienne.

Dans cette fécondation, les deux plans se rapprochent, mais restent distincts. Le plan divin nous reste inconnaissable, sauf pour ce que la Révélation veut bien nous en dire. Et le plan terrestre conserve son fonctionnement propre : sous la chrétienté, la nature des êtres et des choses demeure, avec leur autonomie, leurs règles et leurs limites.

La chrétienté est une situation de tension équilibrée entre les deux plans. La modernité rompt l'équilibre et les fusionne carrément : le monde naturel résorbe le monde surnaturel et le Dieu transcendant, ramené sur terre, n'est plus qu'une « force », mouvant aveuglément l'univers. La religion se dégrade en idéologie et se fixe sur l'une ou l'autre réalité terrestre – la nature, ou l'histoire, ou l'humanité, ou l'individu, ou la race, ou l'État –, à laquelle ses sectateurs attribuent l'ensemble des caractéristiques divines.

Le grand mouvement, qui, de la création du monde au retour du Christ en gloire, oriente mystérieusement l'histoire humaine, se réduit à la progression inéluctable de l'univers vers un avenir terrestre radieux et maîtrisé. C'est ce qu'on appelle le Progrès.

Rien ne résiste au Progrès, qui entraîne le monde entier dans sa course, appliquant à chaque chose une unique échelle de valeurs, qui est une échelle chronologique : « le futur est par principe meilleur que le passé ». Il suffit de changer pour faire mieux qu'avant. La seule attitude bonne consiste donc à larguer les amarres qui nous rattachent à ce qui dure ; à déconstruire l'histoire, qui ne nous enseigne rien d'utile et maintient le présent sous l'emprise du passé ; à oublier les traditions, qui ne manifestent que la persistance intrusive de la mentalité « de grand-papa » dans un monde « en pleine mutation » ; à professer que la logique est une production sociale comme une autre et que ses conclusions n'ont aucune portée universelle ; à nier qu'il existe une nature permanente des êtres et des choses, lesquelles évoluent au gré du surgissement de leurs « propriétés émergentes » ; à juger libératrice cette certitude que les principes fondamentaux, les dogmes eux-mêmes se liquéfient dans ce devenir universel.

La modernité, écho dégradé de la Révélation, reprend les affirmations de la foi, mais en les aplatissant dans un sens profane. Le Royaume de Dieu n'est plus que la cité égalitaire et sans heurts du futur ; le salut n'y est pas individuel, mais collectif ; le mal n'est pas dû au péché originel, mais à une organisation défailante de la société ; l'égalité des hommes devant Dieu fait place à l'égalité absolue des hommes entre eux, quelle que soit l'évidence contraire ; la charité, générosité libre et féconde de personne à personne,

fait place à la redistribution étatique, anonyme et obligatoire des richesses.

La modernité, ses préjugés rationalistes, son obsession égalitaire, son individualisme et son collectivisme anti-communautaires, son impérialisme universaliste se répandent dans toutes les couches de la société. L'Église elle-même n'y est pas insensible. Elle s'y rallie par paliers, sous le prétexte de rendre sa prédication plus efficace. Mais tout vocabulaire n'est pas également adéquat pour évangéliser, et le recours au langage de la modernité se paie cher. Quand on filtre ou trie les vérités de la foi pour n'en conserver que ce qui entre dans les schémas de la modernité, il n'en reste pas grand-chose, en fait à peu près rien.

Même le discours équivoque qui consiste à juxtaposer les vérités évangéliques et les principes de la modernité semble parfois au-delà des forces de l'Église. Elle se contente alors de reprendre frileusement les discours officiels, sur la démocratie – sans seulement rappeler que, selon le Christ, le pouvoir ne vient ni du peuple ni de l'État –, sur le climat – sans dire un mot des germes de paganisme que contient la pensée écologique –, sur les migrations – en négligeant le danger qu'elles représentent pour le monde occidental et ce qu'il lui reste de chrétienté.

Pour justifier ce désir éperdu de conformité, elle produit une « théologie opportuniste », selon le mot d'un pasteur vaudois, fuyant toute dispute

de fond au nom de l'urgence, brouillant les pistes à coup de considérations vertigineusement générales, de ratiocinations microscopiques et d'interprétations cyniquement retorses, le tout lourdement nappé d'une tiède et fade sauce compassionnelle. Ajoutons, à cette débandade théologique, une surdité méprisante à l'égard des fidèles qui continuent d'affirmer et de pratiquer ce qu'ils ont appris au catéchisme.

Le Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud a fait un pas de plus vers la modernité en soutenant le « mariage pour tous », sur lequel les Suisses voteront cet automne. Cette décision, prise sans débat, contredit l'image constante que la Bible, en particulier dans le Nouveau Testament, donne du mariage, et l'interprétation bimillénaire unanime qu'en font l'ensemble des Églises. Elle contredit aussi, du même coup, l'effort œcuménique. Elle contredit, enfin, le Synode lui-même, lequel a voté en septembre 2013 une résolution solennelle dans laquelle il se disait « attaché à une conception du mariage défini comme l'union d'un homme et d'une femme ».

Le fait est qu'aujourd'hui, la modernité en marche ne peut plus accepter la résolution du Synode vaudois. Et il en ira ainsi de toutes les questions sociales et politiques – mais aussi sociétales, morales et théologiques – qui se poseront à nous à l'avenir. Si l'Église ne prend pas, sur le fond, une distance significative et argumentée d'avec la modernité, elle n'aura simplement plus rien à offrir qui lui soit propre.

Olivier Delacréz

## Régime minceur pour l'écureuil

Suite à la présentation des comptes 2020 de l'État, le journaliste Renaud Bournoud a comparé l'État à un « écureuil obèse qui attend assis sur son tas de noisettes »<sup>1</sup>. Quelques semaines plus tard<sup>2</sup>, il relançait la discussion en analysant le bilan : le capital propre du Canton se monte à plus de quatre milliards, soit un sacré tas de noisettes !

Ce n'est sûrement pas en appliquant une politique d'austérité que le Canton a thésaurisé. Depuis 2010, les charges ont augmenté de 36 %, soit plus du double de l'accroissement de la population. Le secteur santé/social, en particulier, génère des coûts en hausse de 78 % durant la même période. En 2020, les charges de l'État de Vaud représentaient 13'575 francs par habitant, soit un bon quart de plus que dans les cantons de Berne, Valais, Neuchâtel ou Fribourg. Seul Genève fait moins bien parmi nos voisins.

Le Canton n'a pas fait de déficit sur les seize derniers exercices. Mais il n'inscrit plus de bénéfice depuis 2012, année à partir de laquelle les différences entre recettes et dépenses sont systématiquement neutralisées par des écritures de bouclage. Exprimé autrement, les comptes du DFIRE ajustent – vers le haut – les dépenses aux recettes.

L'État a d'abord achevé la réduction de sa dette de 8,6 à 1,0 milliard. En tant qu'employeur, il a ensuite contribué pour 1,44 milliard à la recapitalisation de la Caisse de pension de l'État de Vaud. Cette somme provisionnée entre 2012 et 2014 a été progressivement libérée jusqu'en 2017, conformément au plan arrêté avec les Retraites Populaires. De plus, sur les dix dernières années, on peut estimer à environ 1,8 milliard les « amortissements de subventions » – nous comprenons des prêts d'investissement ou des réserves convertis en subventions – majoritairement au bénéfice des EMS et des transports publics.

Considérons enfin la provision imprévisible de 403 millions pour les mesures covid passée en 2019. L'addition de toutes ces écritures hors budget correspond, de 2010 à 2019, à un excédent annuel de l'ordre de 500 millions par an, soit plus de 5 % des recettes.

En 2020, l'État n'a pas eu besoin de créatives écritures pour boucler à l'équilibre : les 507 millions de dépenses covid extraordinaires ont exactement correspondu à l'excédent annuel de revenu<sup>3</sup> estimé ci-dessus, ceci sans avoir à entamer la réserve créée en 2019 à cet effet. Hors crise,

le Canton peut donc, sans rien changer à sa politique, faire face à ses charges courantes avec 500 millions de recettes en moins.

Monsieur Broulis évite soigneusement de détailler le bilan lors de la présentation des comptes, se contentant au mieux d'afficher la progression de la dette. Mais il vaut la peine de faire l'historique du capital propre.

Depuis 2010, le patrimoine financier à l'actif du Canton a passé de 5,0 à 8,1 milliards. Simultanément, le capital propre au passif a grimpé de 307 millions – c'était certes peu pour assurer un autofinancement pérenne – à ces fameux 4,0 milliards. Ce sont donc quelque 350 millions par an que le Canton a amassé en toute discrétion, ceci même en pleine crise covid !

500 millions de dépenses hors budget + 350 millions de capitalisation propre font 850 millions par an, soit à peu de choses près la sous-évaluation à répétition des recettes au budget de ces mêmes dix dernières années. On peut s'étonner que le Grand Conseil approuve sans broncher, année après année, cette mésestimation délibérée et l'accumulation de capitaux inutilisés qui en découle.

L'écureuil vaudois est bel et bien en surpoids, accumulant de manière compulsive des noisettes dont il ne sait pas très bien que faire. Dans l'intérêt des Vaudois, un rééquilibrage raisonnable entre recettes et charges s'impose, par l'usage de deux leviers. Le premier est celui des investissements, actuel parent pauvre des dépenses de l'État, avec une moyenne de 300 millions annuels. Nous y reviendrons dans un prochain article. Le second est une baisse de la fiscalité : même en doublant ses investissements, le Canton doit s'attacher, une fois payées les conséquences bien réelles de la crise covid, à réduire d'un demi-milliard la charge fiscale imposée à ses habitants et entreprises.

Cédric Cossy

<sup>1</sup> 24 heures du 25 avril 2021.

<sup>2</sup> 24 heures du 1<sup>er</sup> juin 2021.

<sup>3</sup> Parenthèse sur les recettes 2020 : le poste « patentes et concessions » enregistre la plus forte hausse annuelle en passant de 167 à 293 millions. Comment expliquer cette augmentation sur un exercice durant lequel hôteliers et restaurateurs ont été contraints à des fermetures partielles ?

## Les faits parlent d'eux-mêmes

Dans *Barbarossa 1941, la guerre absolue*, les historiens Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri, livrent nombre de faits et témoignages qui permettent d'appréhender le concept de guerre absolue transmis par Clausewitz. La guerre absolue est menée sans relâche jusqu'à ce que l'ennemi succombe.

En voici quelques-uns, sans commentaires.

Le 3 février 1933, le général von Hammerstein, commandant en chef de la Reichswehr, invite chez lui Adolf Hitler, devenu chancelier le 31 janvier. Après le dessert, devant l'élite de l'armée allemande, dont les futurs protagonistes de l'opération Barbarossa, Hitler se lance dans un discours de deux heures trente. L'avenir allemand passe par la destruction de l'Etat soviétique et la conquête des espaces russes. La lutte des races est le moteur de l'histoire. On ne germanisera pas les peuples annexés, seulement le sol. Le discours ne soulève aucune protestation dans une assistance conservatrice et nationaliste. Le plébéien Hitler est un moindre mal. Il a laissé dans l'ombre la solution du problème juif.

Hammerstein a déposé sur son bureau les notes prises par un de ses subordonnés. Sa fille Helga, 20 ans, est entrée au Parti communiste allemand par amour pour Léo Roth, Juif polonais, un des chefs du service de renseignements du Parti. Elle copie les notes et les transmet à son amoureux qui les envoie à Moscou sous forme codée. Staline est mis au courant. Il a déjà lu *Mein Kampf* où tout figure.

Pourtant, jusque dans la nuit du 21 au 22 juin 1941 où l'invasion

commence, il ne croira pas à la rupture par surprise du pacte germano-soviétique, se demandant même si Hitler est au courant, recommandant à ses généraux de ne pas provoquer les Allemands à la frontière.

Le comte von der Schulenburg, ambassadeur du Reich à Moscou depuis 1934, diplomate de la vieille école, pense comme Bismarck que l'amitié avec la Russie avantage l'Allemagne. Il est au courant du projet d'invasion depuis 1940. A ses yeux, l'URSS est une noix trop dure à casser, le peuple russe étant capable de supporter défaites, reculs et pertes. Hitler est sourd aux avertissements de Schulenburg. Par patriotisme, celui-ci se rend coupable de haute trahison. Par trois fois il tente de prévenir les Soviétiques de ce qui se trame. Les diplomates russes n'en croient rien. Le 22 juin à 5h30, le comte dit à Molotov, ministre des Affaires étrangères: *C'est le début de la guerre*. Molotov ému répond: *Nous n'avons pas mérité ça*.

L'ambassadeur sera pendu, ayant participé au complot du 20 juillet 1944 contre Hitler.

Les milieux politiques et militaires allemands croient à une victoire facile. Aucune Cassandra, excepté un chargé d'affaires à l'ambassade de Moscou, Gebhardt von Walther, qui juge le régime stalinien solide et assuré du soutien populaire en cas de guerre défensive. En faisant de l'Union soviétique un zoo peuplé de sous-hommes sous patronage juif, la direction allemande renonce à penser en termes politiques. L'idéologie nazie prime sur la prudence professionnelle et la simple raison.

Pour Staline aussi, l'idéologie prime. Le double commandement,

supprimé après la très pénible victoire soviétique sur les Finlandais, est réintroduit. Tout ordre doit porter la signature du chef militaire de l'unité et celle du commissaire politique. Les profondes divisions des républicains espagnols ont marqué Staline. Elles l'ont décidé à purger l'Armée rouge. L'anéantissement des germes de sédition l'emporte sur toute considération rationnelle. 27'000 officiers expérimentés peuvent bien périr si ceux qui leur succèdent sont dignes de la confiance du Parti.

Le dimanche 22 juin, l'effet de surprise sur les troupes soviétiques est total. Le futur maréchal Rokossovski a invité ses commandants de division à une partie de pêche. Le général Kirponos, fou de football, a des places pour le match Dynamo Kiev - CSKA Moscou dans un nouveau stade de 50'000 places. Il n'en profitera pas.

Méfais de l'idéologie dans le témoignage de A. E. Dorochkov, vétéran:

*Le professeur nous a bourré le crâne avec les frères de classe. Ces hommes-là ne combattraient pas le pays des ouvriers et des paysans. Et nous stupides, avons tout avalé. Nous avons cru en la conscience de classe de la classe ouvrière allemande. Il y avait des affiches à la frontière qui disaient: Ici commence un pays de travailleurs et de paysans. Ne tire pas sur tes frères prolétariens!*



En juin 1941, cinq soldats allemands désertent, sur plus de 3 millions d'hommes. Quatre d'entre eux sont fusillés comme provocateurs, ayant traversé la frontière avant le 22 juin. Le cinquième est utilisé par la propagande comme figure du bon Allemand, communiste et ouvrier. La communauté raciale parle plus aux soldats allemands que l'appartenance de classe.

Staline, réglant brutalement le sort des incompetents présumés, fascine Hitler. Le général d'armée Katchalov tombe au combat. Sa mort courageuse n'est pas connue. Staline le dénonce devant la nation comme lâche et prisonnier volontaire. Katchalov est condamné à mort in absentia. Sa femme passe 8 ans en Sibérie. Libérée en 1949, elle veut réhabiliter l'honneur de son mari: agissement antisoviétique, arrestation. Le calvaire de Mme Katchalov s'arrête à la mort de Staline. Le 31 décembre 1941, Hitler fait un exemple avec le général von Sponeck, accusé d'avoir reculé sans ordre et abandonné Kertch à l'ennemi. Le prévenu dégradé, dépouillé de ses décorations, est contraint de rester debout durant les débats. Il est condamné à mort. La peine est commuée en 6 ans de forteresse. On est loin des rigueurs staliniennes, mais Hitler a agi avec une sévérité inédite dans l'histoire des armées allemande ou prussienne.

Le 8 juin 1941, Hitler avoue que *si Barbarossa tourne mal, tout est perdu*. Le 21 juin: *C'est comme si je pouvais la porte d'une chambre obscure et inconnue, sans savoir ce qui se passe derrière*.

Jacques Perrin

## Droits politiques populaires et numérisation

Dans article publié dans *Domaine Public* le 10 juin<sup>1</sup>, Jean-Christophe Schwaab met en garde contre la récolte de signatures sur internet pour les initiatives populaires et les référendums. Ce thème devrait être porté devant le Parlement prochainement. On sera peu surpris de la prise de position de M. Schwaab si l'on connaît son opposition souvent affirmée au vote électronique et à la création d'une identité digitale pour les citoyens suisses.

Selon lui, ce «nouvel avatar de la démocratie du clic» comporte plusieurs dangers, sans pour autant apporter une solution à un problème existant. Au fond, il n'y aurait pas besoin d'aller plus loin dans l'argumentation: le système actuel fonctionne, en témoignent les nombreux objets sur lesquels les Suisses sont appelés à voter. En outre, récolter des signatures «pour de vrai» fait partie intégrante de l'usage des droits populaires. «Convoquer le peuple aux urnes, ça se mérite», écrit-il. Le verdict est sans appel: «Le e-collecting est donc bien une mesure qui relève du solutionnisme technologique: on tente d'introduire un nouvel outil numérique pour résoudre ce que personne ou presque ne considère comme étant réellement un problème.»

Parmi les problèmes apportés par la démocratie du clic, Jean-Christophe Schwaab mentionne le déplacement du débat sur les réseaux sociaux, des médias capables d'influencer l'opinion avec des algorithmes contrôlés par les géants américains de la Tech. Les données générées par un déplacement presque complet du débat politique suisse sur *Facebook*, *Twitter* ou autre plateforme numérique seraient une aubaine pour ces dernières! Par ailleurs, pourquoi investir dans des solutions technologiques là où cela n'est pas nécessaire?

Nous admettons suivre M. Schwaab dans son raisonnement. Numériser l'exercice de la démocratie ne nous semble pas nécessaire. Le système actuel fonctionne. Plus important, les Suisses y accordent leur confiance. Il y a bien d'autres domaines où la Confédération peut investir ses ressources, notamment dans la recherche de solutions visant à réduire sa dépendance aux technologies numériques étrangères.

Jean-François Pasche

<sup>1</sup> Jean-Christophe Schwaab, «Démocratie du clic et dérapage menace», *Domaine public*, N° 2330, 15 juin 2021.

## Les feux de l'enfer

Nous connaissons tous ces émissions de télévision qui relatent les grandes catastrophes de notre monde – attentats, tsunamis, graves accidents d'avion ou de train – en maximisant le suspense et en jouant sur nos émotions.

### LE COIN DU RONCHON

Le journal *24 heures*, pour meubler un peu le creux de l'été, s'est lancé dans le même style – avec les moyens du bord, car il est vrai que, à part en politique, notre Canton connaît peu de grandes catastrophes.

C'est ainsi que nous avons découvert, en frissonnant, l'épisode de la «croisée de la peur». Tel est le surnom du principal carrefour de Bussy-Chardonney, qui a la particularité de voir deux routes se croiser! «C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de mort», s'exclame une habitante du village, ce qui nous permet tout de même de conclure qu'il n'y a jamais eu d'accident mortel sur cette croisée de la peur. Mais il aurait pu y en avoir un, et l'article nous dépeint

des «automobilistes dont les jambes tremblaient au moment d'appuyer sur l'accélérateur en espérant avoir bien vu la circulation dans un miroir très peu rassurant». (Cette histoire de miroir très peu rassurant nous intrigue. S'agissait-il d'un miroir maléfique qui, en ricanant, montrait à l'infortuné automobiliste l'image d'une route libre alors qu'arrivaient, lancés à pleine vitesse, des camions-citernes géants chargés de produits hautement explosibles?)

Cette peur appartient désormais au passé puisque le carrefour vient d'être équipé de feux; c'était le thème de l'article. Il n'y aura donc plus de catastrophe. (Ou, plus exactement, il continuera à ne pas y en avoir.) A moins que... Les dernières lignes relancent le suspense en révélant qu'avec les nouveaux feux «des files d'attente ont été vues en fin de journée» et que «plusieurs observateurs redoutent le scénario catastrophe en cas d'accident».

La conclusion s'impose: il n'est pas très difficile d'entretenir une peur constante avec des moyens relativement modestes, sans que cela nécessite de faire appel à une *task force* scientifique.